

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT REUNI LE 8 AVRIL 2026

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Vu le procès-verbal du 8 avril 2026

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. : Approbation

Le procès-verbal de la séance du conseil d'institut réuni le 8 avril 2026 est approuvé à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE (ASC) POUR L'ANNEE 2026

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Attribution

Une subvention de cinq mille six cent euros (5 600,00€) est attribuée pour l'année 2026 à l'Association Sportive et Culturelle à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA PROPOSITION DE NOMINATION DE CLAIRE DOQUET A LA FONCTION DE RESPONSABLE UB/INSPE DE LA LICENCE MENTION PROFESSORAT DES ECOLES

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Nomination

Le Conseil d'institut émet un avis favorable à la nomination de Claire DOQUET à la fonction de responsable UB/INSPE de la licence mention professorat des écoles.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 3

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA PROPOSITION DE NOMINATION DE CECILE BERTERREIX A LA FONCTION DE RESPONSABLE DU MASTER MENTION 2E PROFESSORAT DES ECOLES

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Nomination

Le Conseil d'institut émet un avis favorable à la nomination de Cécile BERTERREIX à la fonction de responsable du master mention 2E professorat des écoles.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 16
Contre : 4
Abstention : 3

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MODALITES PEDAGOGIQUES (CM, TD, CO-INTERVENTION) DES MAQUETTES 2026/2027 DU MASTER MENTION 2E PROFESSORAT DES ECOLES PARCOURS LAUREATS

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

La maquette M2E PE monolingue et les maquettes M2E PE bilingues français / basque et français / occitan validées par le CI du 08/04/26 présentaient les volumes horaires totaux (volumes horaires « étudiant ») des « EC ressources » et des « EC d'intégration de ressources » constitutifs des différentes UE. En revanche, ces maquettes ne décomposaient pas ces volumes horaires totaux en CM, TD, co-interventions et autres modalités pédagogiques de formation. Elles ne précisaient pas davantage les besoins en 1/2 groupe.

Les maquettes proposées pour délibération intègrent tous ces éléments utiles (i) au déploiement pédagogique de la formation, (ii) à l'élaboration des EDT, (iii) au calcul des services des formateurs et (iv) au calcul du coût de la formation.

Dans le cadre du processus d'amélioration continue des formations, la ventilation horaire entre toutes ces modalités pédagogiques d'enseignement pourra être revue en 2026/2027 pour mise en œuvre des ajustements à la rentrée universitaire 2027.

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les modalités pédagogiques des maquettes 2026/2027 du master mention 2E professorat des écoles parcours lauréats sont adoptées.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 1

Maquette M2E PE parcours monolingue français lauréats (*validation CI du 08/04/2026*)

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1	Enseigner le français [M1] (Bloc 1)	38	4	40	5					78	11
	Enseigner les fondamentaux [M2] (Bloc 1)					40	7	40	6	80	10
UE2	Enseigner les mathématiques [M1] (Bloc 1)	38	4	40	5					78	11
	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M2] (Bloc 1)					46	7	26	3	72	9
UE3	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M1] (Bloc 1)	75	8	85	9					160	17
	Stage en responsabilité [M2]					0 (tutorat)	8	0 (tutorat)	12	0	20
UE4	Connaître les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle [M1 & M2] (Bloc 2)	38	5	38	5	22	3	22	2	120	15
UE5	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation [M1 & M2] (Bloc 3)	35	4	35	4	18	2	12	2	100	12
UE6	Pratiques de recherche et culture numérique au service du développement professionnel [M1 & M2] (Bloc 4)	23	2	23	2	20	3	10	5	76	12
UE7	Pratiquer et maîtriser une LVE [M1-S1]	16	3							16	3
Total		263	30	261	30	146	30	110	30	780	120

Maquette M2E PE parcours bilingues français-basque et français-occitan lauréats (*validation CI du 08/04/2026*)

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1	Enseigner la langue de scolarisation [M1] (Bloc 1)	18+20	4	18+22	5					78	11
	Enseigner les fondamentaux [M2] (Bloc 1)					40	7	40	6	80	10
UE2	Enseigner les mathématiques [M1] (Bloc 1)	26+12	4	28+12	5					78	11
	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M2] (Bloc 1)					36	7	36	3	72	9
UE3	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M1] (Bloc 1)	75	8	85	9					160	17
	Stage en responsabilité [M2]					0 (tutorat)	8	0 (tutorat)	12	0	20
UE4	Connaître les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle [M1 & M2] (Bloc 2)	38	5	38	5	22	3	22	2	120	15
UE5	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation [M1 & M2] (Bloc 3)	35	4	35	4	18	2	12	2	100	12
UE6	Pratiques de recherche et culture numérique au service du développement professionnel [M1 & M2] (Bloc 4)	14+9	2	12+11	2	8+12	3	4+6	5	76	12
UE7	Pratiquer et maîtriser une LVE [M1-S1]	16	3							16	3
Total		263	30	261	30	146	30	110	30	780	120

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MODALITES PEDAGOGIQUES (CM, TD, CO-INTERVENTION) DE LA MAQUETTE 2026/2027 DU MASTER MENTION 2E CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION PARCOURS LAUREATS

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

La maquette M2E PE CPE validée par le CI du 08/04/26 présentait les volumes horaires totaux (volumes horaires « étudiant ») des éléments constitutifs (EC) des différentes UE. En revanche, cette maquette ne décomposait pas ces volumes horaires totaux en CM, TD, co-interventions et autres modalités pédagogiques de formation. Elles ne précisaient pas davantage les besoins en 1/2 groupe.

La maquette proposée pour délibération intègre tous ces éléments utiles (i) au déploiement pédagogique de la formation, (ii) à l'élaboration des EDT, (iii) au calcul des services des formateurs et (iv) au calcul du coût de la formation.

Dans le cadre du processus d'amélioration continue des formations, la ventilation horaire entre toutes ces modalités pédagogiques d'enseignement pourra être revue en 2026/2027 pour mise en œuvre des ajustements à la rentrée universitaire 2027.

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les modalités pédagogiques de la maquette 2026/2027 du master mention 2E conseiller principal d'éducation parcours lauréats sont adoptées.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 1

Maquette M2E CPE parcours lauréats (validation CI du 08/04/2026)



		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1 (Blocs 1&2)	Comprendre et faire vivre la politique éducative de l'EPL [M1 & M2]	57	7	57	7	28	4	28	4	170	22
UE2 (Blocs 1&2)	Assurer le suivi individuel et collectif des élèves sur les plans éducatif et pédagogique [M1 & M2]	57	7	57	7	28	4	28	4	170	22
UE3 (Blocs 1&2)	Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours de l'élève [M1 & M2]	57	6	57	6	28	4	28	4	170	20
UE4 (Bloc 3 + 4 h défense)	Construire sa posture professionnelle au sein de la communauté éducative dans le cadre du service public [M1 & M2]	47	5	51	5	22	5	22	5	142	20
UE5 (bloc 4)	S'engager dans une démarche de développement professionnel [M1 & M2]	27	3	27	3	13	3	13	3	80	12
UE6	Langue vivante étrangère [M1]	18	2	18	2					36	4
	Stage [M2]					6	10	6	10	12	20
Total		263	30	267	30	125	30	125	30	780	120

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MODALITES PEDAGOGIQUES (CM, TD, CO-INTERVENTION) DES MAQUETTES 2026/2027 DES PARCOURS LAUREATS UB/INSPE DU MASTER MENTION 2E PROFESSORAT DU 2ND DEGRE

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Les maquettes M2E P2D UB/INSPE validées par le CI du 08/04/26 présentaient les volumes horaires totaux (volumes horaires « étudiant ») des éléments constitutifs (EC) des différentes UE. En revanche, ces maquettes ne décomposaient pas ces volumes horaires totaux en CM, TD, co-interventions et autres modalités pédagogiques de formation. Elles ne précisaient pas davantage les besoins en 1/2 groupe.

Les maquettes proposées pour délibération intègrent tous ces éléments utiles (i) au déploiement pédagogique de la formation, (ii) à l'élaboration des EDT, (iii) au calcul des services des formateurs et (iv) au calcul du coût de la formation.

Dans le cadre du processus d'amélioration continue des formations, la ventilation horaire entre toutes ces modalités pédagogiques d'enseignement pourra être revue en 2026/2027 pour mise en œuvre des ajustements à la rentrée universitaire 2027.

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les modalités pédagogiques des maquettes 2026/2027 des parcours lauréats UB/INSPE du master mention 2E professorat du 2nd degré sont adoptées.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 8

Parcours UB/INSPE du master mention 2E P2D concernés par la résolution

8 parcours qui forment les lauréats
de 14 concours (6 CAPES, 3 CAPET et 5 CAPLP)

Concours	Disciplines	Parcours de formation	Lieu de formation	Etablissement qui dispense la formation
CAPEPS	EPS	EPS	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Documentation	Documentation	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Mathématiques	Mathématiques	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Physique - chimie	Physique - chimie	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Sciences économiques et sociales	Sciences économiques et sociales	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Sciences de la vie et de la terre	SVT et Biotechnologies Santé Environnement (un seul parcours en partie mutualisé avec deux options)	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPLP	Biotechnologies option santé - environnement			
CAPET	Économie et gestion option communication organisation et gestion des ressources humaines	Économie et gestion options Com. Org. GRH (CAPET), Compta. Finance (CAPET), Marketing (CAPET), Commerce Vente (CAPLP), Gestion Administration (CAPLP) [un seul parcours avec (i) un tronc commun voies professionnelle et technologique, (ii) un tronc commun voie professionnelle, (iii) un tronc commun voie technologique et 5 options (3 CAPET et 2 CAPLP)]	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPET	Économie et gestion option comptabilité et finance			
CAPET	Économie et gestion option marketing			
CAPLP	Économie et gestion option commerce et vente			
CAPLP	Économie et gestion option gestion et administration			
CAPLP	Langues vivantes - lettres option anglais - lettres	Langues vivantes - lettres option anglais - lettres et Lettres - histoire et géographie (un seul parcours en partie mutualisé avec deux options)	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPLP	Lettres - histoire et géographie			

Maquette générique M2E P2D

Parcours UB/INSPE lauréats (*validation CI du 08/04/2026*)



		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1 (Blocs 1&2)	Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires pour les enseigner [M1]	62	7	62	7					124	14
	Concevoir et réguler son enseignement selon les exigences disciplinaires et les besoins des élèves [M2]					42	7	42	7	84	14
UE2 (Blocs 1&2)	Concevoir, déployer et réguler son enseignement en fonction des contextes et des besoins des élèves [M1]	62	7	62	7					124	14
	Accompagner les parcours des élèves et construire un climat scolaire favorable aux apprentissages [M2]					42	7	42	7	84	14
UE3 (Blocs 1&2)	Accompagner les parcours des élèves et construire un climat scolaire favorable aux apprentissages [M1]	62	7	62	7					124	14
	Stage et professionnalisation [M2]					10	10	10	10	20	20
UE4 (Bloc 3 + 4 h défense)	Agir dans le cadre de la communauté éducative et au sein du service public d'éducation	34	3	38	3	16	3	16	3	104	12
UE5 (bloc 4)	Recherche et numérique pour/sur l'éducation	25	4	25	4	15	3	15	3	80	14
UE6 (LV)	Langue vivante étrangère [M1]	18	2	18	2					36	4
Total		263	30	267	30	125	30	125	30	780	120

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MAQUETTES 2026/2027 DU MASTER MENTION 2E PROFESSORAT DES ECOLES PARCOURS NON-LAUREATS

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les maquettes 2026/2027 du master mention 2E professorat des écoles parcours non-lauréats sont adoptées.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,

William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)

Pour : 12

Contre : 3

Abstention : 8

M2E PE parcours monolingue et bilingues non-lauréats

- ❑ La résolution concerne les parcours de formations monolingue français, bilingue français-basque et bilingue français-occitan.
- ❑ La maquette non-lauréats est adossée à la maquette lauréats, elle propose les mêmes enseignements que la maquette lauréats (volumes horaires et ECTS inchangés).
- ❑ les DSDEN des 5 départements de l'académie identifient et mettent à disposition de l'INSPE les berceaux de stages en école primaire des étudiants inscrits dans les parcours non-lauréats.
 - Stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en M1 et en M2 [6 semaines (3 sessions de 2 semaines dans les 3 cycles de l'école primaire) en M1 et 8 semaines en M2]
 - La durée des stages en école pendant une année universitaire ne peut en aucun cas excéder 8 semaines ou 44 jours ou 308 h.
- ❑ Une préparation au concours bac+3 est proposée uniquement en M1 (pas de préparation au concours inscrite dans la maquette de M2). Cette préparation au concours est facultative. Les étudiants qui souhaitent la suivre devront s'inscrire obligatoirement dans les deux UE facultatives (une au S1 et une au S2) de préparation au concours. Aucune préparation au concours n'est inscrite dans la maquette de M2.
 - Les deux UE facultatives ne sont pas créditées et ne sont pas évaluées.
 - Volume de 30 h pour l'ensemble des deux UE.
- ❑ Le stage de M2 en école primaire est complété au S4 par un « stage hors éducation nationale » ou un « projet / travail personnel encadré ». Après accord du/des responsables de parcours, tout ou partie de ces deux activités pourra être effectuée au semestre 3.
- ❑ Le stage de M2 en école primaire peut être complété ou remplacé et complété par une activité contractuelle d'enseignant dans une école de l'académie.
 - Après accord du responsable de la formation, le choix de cette activité est formalisée dans un contrat d'aménagement d'études.

M1 2E PE parcours monolingue et bilingues non-lauréats

❑ Semestre 1 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 7 UE du semestre 1 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 3, 4, 6 et 7 sont inchangés.
- Un EC supplémentaire intitulé « Stage en école primaire » (6 semaines sur l'ensemble du M1) est inséré dans l'UE 5 « Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation » à la suite des autres EC (cet EC n'est associé à aucun volume horaire supplémentaire).
- Une UE facultative intitulée « Préparation au CRPE » est ajoutée au S1. Elle n'est pas créditée et propose 15 h de TD.

❑ Semestre 2 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 2 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 3, 4 et 6 sont inchangés.
- Un EC supplémentaire intitulé « Stage en école primaire (6 semaines sur l'ensemble du M1) » est inséré dans l'UE 5 « Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation » à la suite des autres EC (cet EC n'est associé à aucun volume horaire supplémentaire).
- Une UE facultative intitulée « Préparation au CRPE » est ajoutée au S2. Elle n'est pas créditée et propose 15 h de TD.

M2 2E PE parcours monolingue et bilingues non-lauréats



□ Semestre 3

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 3 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 4, 5 et 6 sont inchangés.
- L'UE 3 intitulé « stage professionnel » comprend un seul EC :
 - EC intitulé « stage en école primaire (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »

M2 2E PE parcours monolingue et bilingues non-lauréats

□ Semestre 4 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 4 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 4, 5 et 6 sont inchangés.
- L'UE 3 offre un choix entre deux UE :
 - Une UE « professionnalisation / stages » qui comprend 2 EC :
 - Un EC intitulé « stage en école primaire (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »
 - Un EC intitulé « stage hors éducation nationale (6 semaines)* »
 - Une UE « professionnalisation / stage et projet » qui comprend 2 EC :
 - Un EC intitulé « stage en école primaire (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »
 - Un EC intitulé « projet / travail personnel encadré* »

*Après accord du/des responsables de parcours, tout ou partie du « stage hors éducation nationale » ou du « projet / travail personnel encadré » pourra être effectué au semestre 3.

Maquette M2E PE parcours monolingue français lauréats (*pour mémoire*)

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1	Enseigner le français [M1] (Bloc 1)	38	4	40	5					78	11
	Enseigner les fondamentaux [M2] (Bloc 1)					40	7	40	6	80	10
UE2	Enseigner les mathématiques [M1] (Bloc 1)	38	4	40	5					78	11
	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M2] (Bloc 1)					46	7	26	3	72	9
UE3	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M1] (Bloc 1)	75	8	85	9					160	17
	Stage en responsabilité [M2]					0 (tutorat)	8	0 (tutorat)	12	0	20
UE4	Connaître les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle [M1 & M2] (Bloc 2)	38	5	38	5	22	3	22	2	120	15
UE5	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation [M1 & M2] (Bloc 3)	35	4	35	4	18	2	12	2	100	12
UE6	Pratiques de recherche et culture numérique au service du développement professionnel [M1 & M2] (Bloc 4)	23	2	23	2	20	3	10	5	76	12
UE7	Pratiquer et maîtriser une LVE [M1-S1]	16	3							16	3
Total		263	30	261	30	146	30	110	30	780	120

Maquette M2E PE parcours monolingue français non-lauréats

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1	Enseigner le français [M1] (Bloc 1)	38	4	40	5					78	11
	Enseigner les fondamentaux [M2] (Bloc 1)					40	7	40	6	80	10
UE2	Enseigner les mathématiques [M1] (Bloc 1)	38	4	40	5					78	11
	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M2] (Bloc 1)					46	7	26	3	72	9
UE3	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M1] (Bloc 1)	75	8	85	9					160	17
	Professionalisation / stages [M2] Ou Professionalisation / stage et projet [M2]					0 (tutorat)	8	0 (tutorat)	12	0	20
UE4	Connaitre les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle [M1 & M2] (Bloc 2)	38	5	38	5	22	3	22	2	120	15
UE5	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation [M1 & M2] (Bloc 3)	35	4	35	4	18	2	12	2	100	12
UE6	Pratiques de recherche et culture numérique au service du développement professionnel [M1 & M2] (Bloc 4)	23	2	23	2	20	3	10	5	76	12
UE7	Pratiquer et maîtriser une LVE [M1]	16	3							16	3
UE8 (facultative)	Préparation au CRPE [M1]	15	0	15	0					30	0
Total sans UE facultative		263	30	261	30	146	30	110	30	780	120
Total avec UE facultative		278	30	276	30	146	30	110	30	810	120

Maquette M2E PE parcours bilingues français-basque et français-occitan lauréats (*pour mémoire*)

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1	Enseigner la langue de scolarisation [M1] (Bloc 1)	18+20	4	18+22	5					78	11
	Enseigner les fondamentaux [M2] (Bloc 1)					40	7	40	6	80	10
UE2	Enseigner les mathématiques [M1] (Bloc 1)	26+12	4	28+12	5					78	11
	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M2] (Bloc 1)					36	7	36	3	72	9
UE3	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M1] (Bloc 1)	75	8	85	9					160	17
	Stage en responsabilité [M2]					0 (tutorat)	8	0 (tutorat)	12	0	20
UE4	Connaître les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle [M1 & M2] (Bloc 2)	38	5	38	5	22	3	22	2	120	15
UE5	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation [M1 & M2] (Bloc 3)	35	4	35	4	18	2	12	2	100	12
UE6	Pratiques de recherche et culture numérique au service du développement professionnel [M1 & M2] (Bloc 4)	14+9	2	12+11	2	8+12	3	4+6	5	76	12
UE7	Pratiquer et maîtriser une LVE [M1-S1]	16	3							16	3
Total		263	30	261	30	146	30	110	30	780	120

Maquette M2E PE parcours bilingues français-basque et français-occitan non-lauréats

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1	Enseigner la langue de scolarisation [M1] (Bloc 1)	18+20	4	18+22	5					78	11
	Enseigner les fondamentaux [M2] (Bloc 1)					40	7	40	6	80	10
UE2	Enseigner les mathématiques [M1] (Bloc 1)	26+12	4	28+12	5					78	11
	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M2] (Bloc 1)					36	7	36	3	72	9
UE3	Enseigner les autres champs disciplinaires dans le cadre de la polyvalence [M1] (Bloc 1)	75	8	85	9					160	17
	Professionnalisation / stages [M2] Ou Professionnalisation / stage et projet [M2]					0 (tutorat)	8	0 (tutorat)	12	0	20
UE4	Connaître les élèves et le contexte d'enseignement pour adapter sa pratique professionnelle [M1 & M2] (Bloc 2)	38	5	38	5	22	3	22	2	120	15
UE5	Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation [M1 & M2] (Bloc 3)	35	4	35	4	18	2	12	2	100	12
UE6	Pratiques de recherche et culture numérique au service du développement professionnel [M1 & M2] (Bloc 4)	14+9	2	12+11	2	8+12	3	4+6	5	76	12
UE7	Pratiquer et maîtriser une LVE [M1-S1]	16	3							16	3
UE8 (facultative)	Préparation au CRPE [M1]	15	0	15	0					30	0
Total sans UE facultative		263	30	261	30	146	30	110	30	780	120
Total avec UE facultative		278	30	276	30	146	30	110	30	810	120

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA MAQUETTE 2026/2027 DU MASTER MENTION 2E CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION PARCOURS NON-LAUREATS

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

La maquette 2026/2027 du master mention 2E conseiller principal d'éducation parcours non-lauréats est adoptée.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 14
Contre : 2
Abstention : 7

M2E CPE parcours non-lauréats

- ❑ La résolution concerne le parcours non-lauréats du M2E CPE.
- ❑ La maquette non-lauréats est adossée à la maquette lauréats, elle propose les mêmes enseignements que la maquette lauréats (volumes horaires et ECTS inchangés).
- ❑ L'académie de Bordeaux identifie et met à disposition de l'INSPE les berceaux de stages en EPLE des étudiants inscrits en M1 et en M2 dans le parcours non-lauréats.
 - Stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en M1 et en M2.
 - La durée des stages en EPLE pendant une année universitaire ne peut en aucun cas excéder 8 semaines ou 44 jours ou 308 h.
- ❑ Une préparation au concours bac+3 est proposée uniquement en M1 (pas de préparation au concours inscrite dans la maquette de M2). Cette préparation au concours est facultative. Les étudiants qui souhaitent la suivre devront s'inscrire obligatoirement dans les deux UE facultatives (une au S1 et une au S2) de préparation au concours. Aucune préparation au concours n'est inscrite dans la maquette de M2.
 - Les deux UE facultatives ne sont pas créditées et ne sont pas évaluées.
 - Volume de 30 h pour l'ensemble des deux UE.
- ❑ Le stage de M2 en EPLE est complété au S4 par un « stage hors éducation nationale » ou un « projet / travail personnel encadré ». Après accord du/des responsables de parcours, tout ou partie de ces deux activités pourra être effectuée au semestre 3.
- ❑ Le stage de M2 en EPLE peut être complété ou remplacé et complété par une activité contractuelle d'enseignant dans un EPLE de l'académie.
 - Après accord du responsable de la formation, le choix de cette activité est formalisée dans un contrat d'aménagement d'études.

M1 2E CPE parcours non-lauréats



□ Semestre 1 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 1 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 3, 5 et 6 sont inchangés.
- L'intitulé de l'EC « stage » de l'UE 4 est modifié en « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble du M1) ».
- Une 7ème UE facultative intitulée « préparation au concours » est ajoutée au S1. Elle n'est pas créditée et propose 14 h de TD.

□ Semestre 2 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 2 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 3, 5 et 6 sont inchangés.
- L'intitulé de l'EC « stage » de l'UE 4 est modifié en « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble du M1) ».
- Une 7ème UE facultative intitulée « préparation au concours » est ajoutée au S2. Elle n'est pas créditée et propose 16 h de TD.

M2 2E CPE parcours non-lauréats



□ Semestre 3 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 3 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 3, 4 et 5 sont inchangés.
- Au sein de l'UE 6 « stage » un EC est rajouté :
 - Un EC intitulé « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »

M2 2E CPE parcours non-lauréats

□ Semestre 4 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 4 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 3, 4 et 5 sont également inchangés.
- L'UE 6 offre un choix entre deux UE :
 - Une UE « professionnalisation / stage » qui comprend 4 EC :
 - Les 2 EC de l'UE 6 « stage » du parcours lauréats.
 - Un EC intitulé « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »
 - Un EC intitulé « stage hors éducation nationale (4 semaines)* »
 - Une UE « professionnalisation / stage et projet » qui comprend 4 EC :
 - Les 2 EC de l'UE 6 « stage » du parcours lauréats.
 - Un EC intitulé « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »
 - Un EC intitulé « projet / travail personnel encadré* »

*Après accord du/des responsables de parcours, tout ou partie du « stage hors éducation nationale » ou du « projet / travail personnel encadré » pourra être effectué au semestre 3.

Maquette M2E CPE parcours lauréats (pour mémoire)



		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1 (Blocs 1&2)	Comprendre et faire vivre la politique éducative de l'EPL [M1 & M2]	57	7	57	7	28	4	28	4	170	22
UE2 (Blocs 1&2)	Assurer le suivi individuel et collectif des élèves sur les plans éducatif et pédagogique [M1 & M2]	57	7	57	7	28	4	28	4	170	22
UE3 (Blocs 1&2)	Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours de l'élève [M1 & M2]	57	6	57	6	28	4	28	4	170	20
UE4 (Bloc 3 + 4 h défense)	Construire sa posture professionnelle au sein de la communauté éducative dans le cadre du service public [M1 & M2]	47	5	51	5	22	5	22	5	142	20
UE5 (bloc 4)	S'engager dans une démarche de développement professionnel [M1 & M2]	27	3	27	3	13	3	13	3	80	12
UE6	Langue vivante étrangère [M1]	18	2	18	2					36	4
	Stage [M2]					6	10	6	10	12	20
Total		263	30	267	30	125	30	125	30	780	120

Maquette M2E CPE parcours non-lauréats

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1 (Blocs 1&2)	Comprendre et faire vivre la politique éducative de l'EPL [M1 & M2]	57	7	57	7	28	4	28	4	170	22
UE2 (Blocs 1&2)	Assurer le suivi individuel et collectif des élèves sur les plans éducatif et pédagogique [M1 & M2]	57	7	57	7	28	4	28	4	170	22
UE3 (Blocs 1&2)	Encadrer, organiser et animer l'équipe de vie scolaire pour accompagner le parcours de l'élève [M1 & M2]	57	6	57	6	28	4	28	4	170	20
UE4 (Bloc 3 + 4 h défense)	Construire sa posture professionnelle au sein de la communauté éducative dans le cadre du service public [M1 & M2]	47	5	51	5	22	5	22	5	142	20
UE5 (bloc 4)	S'engager dans une démarche de développement professionnel [M1 & M2]	27	3	27	3	13	3	13	3	80	12
UE6	Langue vivante étrangère [M1]	18	2	18	2					36	4
	Professionnalisation / Stage [M2] Ou					6	10	6	10	12	20
	Professionnalisation / Stage et Projet [M2]										
UE7 UE facultative	Préparation au concours [M1]	14	0	16	0					30	0
Total sans UE facultative		263	30	267	30	125	30	125	30	780	120
Total avec UE facultative		277	30	283	30	125	30	125	30	810	120

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MAQUETTES 2026/2027 DES PARCOURS NON-LAUREATS UB/INSPE DU MASTER MENTION 2E PROFESSORAT DU 2ND DEGRE

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les maquettes 2026/2027 des parcours non-lauréats UB/INSPE du master mention 2E professorat du 2nd degré sont adoptées.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 13
Contre : 2
Abstention : 8

M2E P2D UB/INSPE parcours non-lauréats

- ❑ La résolution concerne les 8 parcours de formations (qui forment les lauréats de 14 concours) UB/INSPE
- ❑ La maquette non-lauréats est adossée à la maquette lauréats, elle propose les mêmes enseignements que la maquette lauréats (volumes horaires et ECTS inchangés).
- ❑ L'académie de Bordeaux identifie et met à disposition de l'INSPE les berceaux de stages en EPLE des étudiants inscrits en M1 et en M2 dans le parcours non-lauréats.
 - Stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA) en M1 et en M2.
 - La durée des stages en EPLE pendant une année universitaire ne peut en aucun cas excéder 8 semaines ou 44 jours ou 308 h.
- ❑ Une préparation au concours bac+3 est proposée uniquement en M1 (pas de préparation au concours inscrite dans la maquette de M2). Cette préparation au concours est facultative. Les étudiants qui souhaitent la suivre devront s'inscrire obligatoirement dans les deux UE facultatives (une au S1 et une au S2) de préparation au concours. Aucune préparation au concours n'est inscrite dans la maquette de M2.
 - Les deux UE facultatives ne sont pas créditées et ne sont pas évaluées.
 - Volume de 30 h pour l'ensemble des deux UE.
- ❑ Le stage de M2 en EPLE est complété au S4 par un « stage hors éducation nationale » ou un « projet / travail personnel encadré ». Après accord du/des responsables de parcours, tout ou partie de ces deux activités pourra être effectuée au semestre 3.
- ❑ Le stage de M2 en EPLE peut être complété ou remplacé et complété par une activité contractuelle d'enseignant dans un EPLE de l'académie.
 - Après accord du responsable de la formation, le choix de cette activité est formalisée dans un contrat d'aménagement d'études.

Parcours UB/INSPE du master mention 2E P2D concernés par la résolution

8 parcours qui forment les lauréats
de 14 concours (6 CAPES, 3 CAPET et 5 CAPLP)

Concours	Disciplines	Parcours de formation	Lieu de formation	Etablissement qui dispense la formation
CAPEPS	EPS	EPS	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Documentation	Documentation	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Mathématiques	Mathématiques	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Physique - chimie	Physique - chimie	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Sciences économiques et sociales	Sciences économiques et sociales	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPES	Sciences de la vie et de la terre	SVT et Biotechnologies Santé Environnement (un seul parcours en partie mutualisé avec deux options)	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPLP	Biotechnologies option santé - environnement			
CAPET	Économie et gestion option communication organisation et gestion des ressources humaines	Économie et gestion options Com. Org. GRH (CAPET), Compta. Finance (CAPET), Marketing (CAPET), Commerce Vente (CAPLP), Gestion Administration (CAPLP) [un seul parcours avec (i) un tronc commun voies professionnelle et technologique, (ii) un tronc commun voie professionnelle, (iii) un tronc commun voie technologique et 5 options (3 CAPET et 2 CAPLP)]	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPET	Économie et gestion option comptabilité et finance			
CAPET	Économie et gestion option marketing			
CAPLP	Économie et gestion option commerce et vente			
CAPLP	Économie et gestion option gestion et administration			
CAPLP	Langues vivantes - lettres option anglais - lettres	Langues vivantes - lettres option anglais - lettres et Lettres - histoire et géographie (un seul parcours en partie mutualisé avec deux options)	BORDEAUX	UB / INSPE
CAPLP	Lettres - histoire et géographie			

M1 2E P2D parcours UB/INSPE non-lauréats

□ Semestre 1 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 1 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 4, 5 et 6 sont inchangés.
- Un EC supplémentaire intitulé « stage en EPLE (6 semaines sur l'ensemble du M1) » est inséré dans l'UE 3 à la suite des autres EC (cet EC n'est associé à aucun volume horaire supplémentaire).
- Une 7ème UE facultative intitulée « préparation au concours » est ajoutée au S1. Elle n'est pas créditée et propose 14 h de TD.

□ Semestre 2 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 6 UE du semestre 2 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 4, 5 et 6 sont inchangés.
- Un EC supplémentaire intitulé « stage en EPLE (6 semaines sur l'ensemble du M1) » est inséré dans l'UE3 à la suite des autres EC (cet EC n'est associé à aucun volume horaire supplémentaire).
- Une 7ème UE facultative intitulée « préparation au concours » est ajoutée au S2. Elle n'est pas créditée et propose 16 h de TD.

M2 2E P2D parcours UB/INSPE non-lauréats



□ Semestre 3 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 5 UE du semestre 1 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 4 et 5 sont inchangés.
- Au sein de l'UE 3 « stage et professionnalisation » deux EC sont rajoutés :
 - Un EC intitulé « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) ».
 - Un EC intitulé « accompagnement de la professionnalisation » associé au volume horaire de l'UE soit 10 h TD.

M2 2E P2D parcours UB/INSPE non-lauréats

□ Semestre 4 non-lauréats

- Les volumes horaires et les ECTS des 5 UE du semestre 4 lauréats sont inchangés. Les EC des UE 1, 2, 4 et 5 sont inchangés.
- L'UE 3 offre un choix entre deux UE :
 - Une UE « professionnalisation / stage » qui comprend 3 EC :
 - Un EC intitulé « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »
 - Un EC intitulé « stage hors éducation nationale (6 semaines)* »
 - Un EC intitulé « accompagnement de la professionnalisation » associé au volume horaire de l'UE soit 10 h TD.
 - Une UE « professionnalisation / stage et projet » qui comprend 3 EC :
 - Un EC intitulé « stage en EPLE (8 semaines ou 44 jours ou 308 h sur l'ensemble de M2) »
 - Un EC intitulé « accompagnement de la professionnalisation » associé au volume horaire de l'UE soit 10 h TD.
 - Un EC intitulé « projet / travail personnel encadré* »

*Après accord du/des responsables de parcours, tout ou partie du « stage hors éducation nationale » ou du « projet / travail personnel encadré » pourra être effectué au semestre 3.

Maquette générique M2E P2D

Parcours UB/INSPE lauréats (*pour mémoire*)

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1 (Blocs 1&2)	Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires pour les enseigner [M1]	62	7	62	7					124	14
	Concevoir et réguler son enseignement selon les exigences disciplinaires et les besoins des élèves [M2]					42	7	42	7	84	14
UE2 (Blocs 1&2)	Concevoir, déployer et réguler son enseignement en fonction des contextes et des besoins des élèves [M1]	62	7	62	7					124	14
	Accompagner les parcours des élèves et construire un climat scolaire favorable aux apprentissages [M2]					42	7	42	7	84	14
UE3 (Blocs 1&2)	Accompagner les parcours des élèves et construire un climat scolaire favorable aux apprentissages [M1]	62	7	62	7					124	14
	Stage et professionnalisation [M2]					10	10	10	10	20	20
UE4 (Bloc 3 + 4 h défense)	Agir dans le cadre de la communauté éducative et au sein du service public d'éducation	34	3	38	3	16	3	16	3	104	12
UE5 (bloc 4)	Recherche et numérique pour/sur l'éducation	25	4	25	4	15	3	15	3	80	14
UE6 (LV)	Langue vivante étrangère [M1]	18	2	18	2					36	4
Total		263	30	267	30	125	30	125	30	780	120

Maquette générique M2E P2D

Parcours UB/INSPE non-lauréats

		S1		S2		S3		S4		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1 (Blocs 1&2)	Maîtriser les compétences et savoirs disciplinaires pour les enseigner [M1]	62	7	62	7					124	14
	Concevoir et réguler son enseignement selon les exigences disciplinaires et les besoins des élèves [M2]					42	7	42	7	84	14
UE2 (Blocs 1&2)	Concevoir, déployer et réguler son enseignement en fonction des contextes et des besoins des élèves [M1]	62	7	62	7					124	14
	Accompagner les parcours des élèves et construire un climat scolaire favorable aux apprentissages [M2]					42	7	42	7	84	14
UE3 (Blocs 1&2)	Accompagner les parcours des élèves et construire un climat scolaire favorable aux apprentissages [M1]	62	7	62	7					124	14
	Professionnalisation / Stage [M2] Ou Professionnalisation / Stage et Projet [M2]					10	10	10	10	20	20
UE4 (Bloc 3 + 4 h défense)	Agir dans le cadre de la communauté éducative et au sein du service public d'éducation	34	3	38	3	16	3	16	3	104	12
UE5 (bloc 4)	Recherche et numérique pour/sur l'éducation	25	4	25	4	15	3	15	3	80	14
UE6 (LV)	Langue vivante étrangère [M1]	18	2	18	2					36	4
UE7 UE facultative	Préparation au concours [M1]	14	0	16	0					30	0
	Total sans UE facultative	263	30	267	30	125	30	125	30	780	120
	Total avec UE facultative	277	30	283	30	125	30	125	30	810	120

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MAQUETTES 2026/2027 DES M2 MEEF 1^{ER} DEGRE, 2ND DEGRE (PARCOURS UB/INSPE) ET ENCADREMENT EDUCATIF

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les maquettes 2026/2027 des M2 MEEF 1^{er} degré, 2nd degré (parcours UB/INSPE) et encadrement éducatif sont adoptées à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Maquettes 2026/2027 des M2 MEEF 1er degré, 2nd degré (parcours UB/INSPE) et encadrement éducatif



- ❑ Les M1 MEEF 1er degré, 2nd degré et encadrement éducatif sont fermés à compter de l'année universitaire 2026/2027.
- ❑ Les maquettes 2026/2027 des M2 MEEF 1er degré, 2nd degré (parcours UB/INSPE) et encadrement éducatif sont celles en vigueur pour l'année 2025/2026. Elles ne sont pas modifiées.

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LES MAQUETTES 2026/2027 DU MASTER MENTION MEEF PRATIQUES ET INGENIERIE DE LA FORMATION

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

Les maquettes 2026/2027 du master mention MEEF pratiques et ingénierie de la formation sont adoptées à l'unanimité.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (23)
Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0

Maquette 2026/2027 du master mention MEEF PIF

Modifications 2026/2027

□ M1 tous parcours / Semestre 1

- Modification du volume horaire (20h au lieu de 30h) et du nombre d'ECTS (6 ECTS au lieu de 7) de l'UE 1-1 « Principes d'ingénierie en éducation et formation I » (La langue vivante quitte l'UE et fera l'objet d'une UE à part au semestre 1)
- Modification du nombre d'ECTS (8 ECTS au lieu de 7) de l'UE 1-2 « Gestion de projets de formation et en éducation ».
- Modification de l'intitulé, du contenu, du volume horaire (36h au lieu de 20h) et des ECTS (4 ECTS au lieu de 6) de l'UE 1-3 « Introduction à la diversité des contextes et des stratégies en ingénierie de formation » (inversion entre les UE 3 du S1 et du S2 : l'UE 25/26 du S2 est placée en S1 et celle de S1 intègre le S2)
- Création d'une UE 1-6 « Langue Vivante » à 10h et 2 ECTS (elle individualise les 10h de LV précédemment contenues dans l'UE 1)

Maquette 2026/2027 du master mention MEEF PIF

Modifications 2026/2027

□ M1 tous parcours / Semestre 2

- Modification du volume horaire (20h au lieu de 30h) et du nombre d'ECTS (5 ECTS au lieu de 7) de l'UE 2-1 « Principes d'ingénierie en éducation et formation II » (La langue vivante quitte l'UE et fera l'objet d'une UE à part au semestre 1)
- Modification du nombre d'ECTS (6 ECTS au lieu de 8) de l'UE 2-2 « Gestion de projets de formation et en éducation ».
- Modification de l'intitulé, du contenu, du volume horaire (20h au lieu de 36h) et des ECTS (6 ECTS au lieu de 4) de l'UE 2-3 « Diversité des contextes et stratégies d'accessibilisation en formation » (inversion entre les UE 3 du S1 et du S2 : l'UE 25/26 du S2 est placée en S1 et celle de S1 intègre le S2)
- Création d'une UE 2-6 « Langue Vivante » à 10h et 2 ECTS (elle individualise les 10h de LV précédemment contenues dans l'UE 1)

Maquette 2026/2027 du master mention MEEF PIF

Tronc commun M1 S1

Modifications 2026/2027

Master 1 mention MEEF PIF / 1ère année tous parcours						Semestre 1 / 1 ^{er} h - 30 ECTS							
UE 1-1 Principes d'ingénierie en éducation et formation I						20 h	6 ECTS						
Eléments pédagogiques						Volume horaire							
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques		
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Activité et développement de l'adulte en formation						4	6			oui (distanciel ou hybride synchrone)			
Ingénierie et conseil en formation : connaissances et pratiques						4	6			oui (distanciel ou hybride synchrone)			
UE 1-2 Gestion de projets de formation et en éducation						32 h	8 ECTS						
Eléments pédagogiques						Volume horaire							
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques		
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Ingénierie de projets en formation						8	8			possible			
Ingénierie pédagogique						5	11			possible			
UE 1-3 Introduction à la diversité des contextes et des stratégies en ingénierie de formation						36 h	4 ECTS						
Eléments pédagogiques						Volume horaire							
						CM (possibilité de FAD)	TD (possibilité de FAD)	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques		
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Les enjeux de l'accompagnement des adultes en formation						3	3			possible			
Les enjeux et formes de la médiation en milieux éducatifs et culturels						3	3			possible			
Les enjeux du pilotage de projets éducatifs au local et à l'international						3	3			possible			
Les enjeux du développement durable en formation						3	3			possible			
Education en contextes pluriculturels et citoyenneté globale						3	3			possible			
Didactique, enseignement et apprentissage						3	3			possible			
UE 1-4 Initiation à la recherche						12 h	5 ECTS						
Eléments pédagogiques						Volume horaire							
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques		
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Connaissances et pratiques de recherche en éducation et en formation						8	4			possible			
UE 1-5 Stage et mise en situation professionnelle						20 h	5 ECTS						
Eléments pédagogiques						Volume horaire							
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques		
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Préparation du stage ou de la mise en situation professionnelle, développement du projet professionnel						4	16			possible			
UE 1-6 Langue vivante						10 h	2 ECTS						
Eléments pédagogiques						Volume horaire							
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques		
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Préparation du stage ou de la mise en situation professionnelle, développement du projet professionnel						4	6			oui (distanciel ou hybride synchrone)			
UE F : UE facultative / personnalisation des parcours						12 h pour l'année	0 ECTS						
Eléments pédagogiques • L'UE F est organisée sur l'année (ventilation des 12 h entre semestres pairs et impairs variable d'une thématique à l'autre) ; • Une thématique au choix parmi 3.						Volume horaire							
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques		
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face
Découverte des langues et cultures d'Aquitaine							12			possible, créneau soir			
Éduquer à la solidarité et à la défense globale							12			possible, créneau soir			
Numérique pour enseigner (niveau 1)							12			possible, créneau soir			

Maquette 2026/2027 du master mention MEEF PIF

Tronc commun M1 S2

Modifications 2026/2027

Master mention MEEF PIF / 1ère année tous parcours						Semestre 2 / 120 h - 30 ECTS								
UE 2-1 Principes d'ingénierie en éducation et formation II						20 h 5 ECTS								
Eléments pédagogiques						Volume horaire								
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques			
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM gr. TD, 1/2 gr...
Construction et évolution de l'identité professionnelle dans les métiers de l'ingénierie de l'éducation et de la formation						4	6			possible				
La formation et le formateur face à l'anthropocène						4	6			possible				
UE 2-2 Gestion de projets de formation et en éducation						30 h 6 ECTS								
Eléments pédagogiques						Volume horaire								
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques			
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM gr. TD, 1/2 gr...
Ingénierie de projets pour la formation et l'éducation						4	12			possible				
Ingénierie pédagogique						4	10			possible				
UE 2-3 Diversité des contextes et stratégies d'accessibilisation en formation						20 h 6 ECTS								
Eléments pédagogiques						Volume horaire								
						CM (possibilité de FAD)	TD (possibilité de FAD)	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques			
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM gr. TD, 1/2 gr...
Apprentissages et universal learning design						4	5			non				
Design de l'information et environnements capacitants						6	5			non				
UE 2-4 Elaborer son projet de recherche en sciences de l'éducation et de la formation						20 h 6 ECTS								
Eléments pédagogiques						Volume horaire								
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques			
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM gr. TD, 1/2 gr...
Projet de recherche en éducation et en formation						8	12			possible				
UE 2-5 Stage et mise en situation professionnelle						20 h 5 ECTS								
Eléments pédagogiques						Volume horaire								
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques			
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM gr. TD, 1/2 gr...
Analyse des pratiques du stage / de la mise en situation professionnelle						6	10			possible	FAD (soir du soir)	4	gr. TD	
Stage / expérience en milieu professionnel d'un mois minimum														
UE 2-6 Langue vivante						10 h 2 ECTS								
Eléments pédagogiques						Volume horaire								
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques			
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM gr. TD, 1/2 gr...
Préparation du stage ou de la mise en situation professionnelle, développement du projet professionnel						4	6			oui (distanciel ou hybride synchrone)				
UE F : UE facultative / personnalisation des parcours						12 h pour l'année 0 ECTS								
Eléments pédagogiques • L'UE F est organisée sur l'année (ventilation des 12 h entre semestres pairs et impairs variable d'une thématique à l'autre) ; • Une thématique au choix parmi 3.						Volume horaire								
						CM	TD	co-intervention		FAD ?	Autres Pratiques Pédagogiques			
								CM	TD		Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM gr. TD, 1/2 gr...
Découverte des langues et cultures d'Aquitaine							12			possible, créneau soir				
Éduquer à la solidarité et à la défense globale							12			possible, créneau soir				
Numérique pour enseigner (niveau 1)							12			possible, créneau soir				

Maquette 2026/2027 du master mention MEEF PIF

Modifications 2026/2027



❑ M2 Formation de formateurs à l'international (FFI)

▪ Semestre 3

- Modification des intitulés et des volumes horaires des EC de l'UE 3-1 « Systèmes d'éducation, Droit & Ressources Humaines / Education Systems, Law & Human Resources ». (volume horaire global de l'UE et ECTS inchangés)
- Modification de l'intitulé et des intitulés des EC de l'UE 3-3 « Plurilinguisme, politiques linguistiques, télécollaboration interculturelle / *Plurilingualism, linguistic policies, intercultural telecollaboration* » (volume horaire global et ECTS inchangés)

▪ Semestre 4

- Modification de l'intitulé de l'UE 4-1 « Usages numériques et évaluation de dispositifs éducatifs / Digital Uses and Evaluation of Training Systems » et de l'intitulé d'un EC constitutif (volumes horaires et ECTS inchangés)

Maquette 2026/2027 du master mention MEEF PIF parcours FFI M2 / S3 Modifications 2026/2027

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Formation des formateurs à l'international (FFI) / International education and training (IET)						Semestre 3 / Third semester 130 h - 30 ECTS								
UE 3-1 Systèmes d'éducation, Droit & Ressources Humaines / Education Systems, Law & Human Resources						30 h	6 ECTS							
Éléments pédagogiques / Learning units						Volume horaire								
						co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques						
						CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)	
Systèmes éducatifs et de formation comparés / Comparative Education and Training Systems						5	10							
Ressources humaines, environnements institutionnels et droit comparé de l'éducation et de la formation / Human resources, institutional environments and comparative law of education and training						3	12							
UE 3-2 Professions de l'éducation et analyse des pratiques de formation / Professions of education, formative and teaching design/analysis						20 h	6 ECTS							
Éléments pédagogiques / Learning units						Volume horaire								
						co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques						
						CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)	
Analyse de la formation et des professions de l'éducation / Analysis of professions in education and training						5	5							
Développement de l'adulte et analyse de pratiques / Adult development and practice analysis						5	5							
UE 3-3 Plurilinguisme, politiques linguistiques, télécollaboration interculturelle / Plurilingualism, linguistic policies, intercultural telecollaboration						25 h	4 ECTS							
Éléments pédagogiques / Learning units						Volume horaire								
						co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques						
						CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)	
Télécollaborations interculturelles en anglais et en français / Intercultural Telecollaborations in English and in French						5	10							
Plurilinguisme et pluriculturalisme, politique linguistique / Plurilingualism and pluriculturalism, linguistic policies						5	5							
UE 3-4 Recherche / Research						30 h	6 ECTS							
Éléments pédagogiques / Learning units						Volume horaire								
						co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques						
						CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)	
Approche de la recherche / Approach to research						8	8							
Séminaire de recherche / Research seminars						4	10							
UE 3-5 Professionnalisation et préparation à la mise en situation professionnelle / Internship Preparation						10 h	4 ECTS							
Éléments pédagogiques / Learning units						Volume horaire								
						co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques						
						CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)	
Éléments de professionnalisation / Elements of professional development						2	4							
Projet professionnel et préparation du stage / Professional project & internship preparation							4							
UE 3-6 Communication académique en anglais ou en français / Academic communication in English or French						15h	4 ECTS							
Éléments pédagogiques / Learning units						Volume horaire								
						co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques						
						CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)	
Communication académique en anglais ou en français / Academic communication in english and french						5	10							
UE F : UE facultative / personnalisation des parcours						12h pour l'année	0 ECTS							
Éléments pédagogiques • L'UE F est organisée sur l'année (ventilation des 12 h entre semestres pairs et impairs variable d'une thématique à l'autre) : • Une thématique au choix parmi 3.						Volume horaire								
						FAD (séminaire soir)		co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques				
						CM	TD	CM	TD	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)	
Découverte des langues et cultures d'Aquitaine							12							
Éduquer à la solidarité et à la défense globale							12							
Numérique pour enseigner (niveau 1)							12							

Maquette 2026/2027 du master mention MEEF PIF parcours FFI M2 / S4 Modifications 2026/2027

Master 2 mention MEEF PIF / Parcours Formation de formateurs à l'international (FFI) / International education and training (IET)			Semestre 4 / Fourth semester 120 h - 30 ECTS							
UE 4-1 Usages numériques et évaluation de dispositifs éducatifs / Digital Uses and Evaluation of training systems			30 h	6 ECTS						
Eléments pédagogiques / Learning units			Volume horaire							
			co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques					
			CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)
Usages et projet numériques / Digital uses and projects			1	14						
Évaluation des dispositifs éducatifs et de formation / Evaluation of education and training systems			5	10						
UE 4-2 Apprentissages et éducation multilingue et multiculturelle / Multilingual, multicultural learning and education			30 h	6 ECTS						
Eléments pédagogiques / Learning units			Volume horaire							
			co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques					
			CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)
Écrits réflexifs sur les médiations / Reflexive writing on mediations			3	12						
Éducation multilingue et multiculturelle / Multilingual and multilingual education			5	10						
UE 4-3 Concevoir, coordonner et évaluer des projets d'éducation/formation / Design & evaluation of education projects			20 h	4 ECTS						
Eléments pédagogiques / Learning units			Volume horaire							
			co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques					
			CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)
Concevoir et évaluer des projets éducatifs et de formation à l'International / Designing and evaluating international education and training projects			5	5						
Coordonner et animer des projets éducatifs et de formation en contexte inter-culturelle / Coordinating and leading educational and training projects in inter-cultural contexts			5	5						
UE 4-4 Recherche / Research			20 h	6 ECTS						
Eléments pédagogiques / Learning units			Volume horaire							
			co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques					
			CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)
Séminaires d'accompagnement, mémoire de recherche / Coaching seminars			5	5						
Écrits et communication scientifiques / Scientific writing and communication			4	6						
UE 4-5 Stage/expérience en milieu professionnel / Internship support			20 h	8 ECTS						
Eléments pédagogiques / Learning units			Volume horaire							
			co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques					
			CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1 / 2 gr...)
Accompagnement stage et projet professionnel / Internship and professional project follow up				20						
Stage/expérience en milieu professionnel de deux mois minimum / Minimum two months internship / work experience										
UE F : UE facultative / personnalisation des parcours			12 h pour l'année	0 ECTS						
Eléments pédagogiques • L'UE F est organisée sur l'année (ventilation des 12 h entre semestres pairs et impairs variable d'une thématique à l'autre) • Une thématique au choix parmi 3.			Volume horaire							
			FAD (créneaux soir)		co-intervention		Autres Pratiques Pédagogiques			
			CM	TD	CM/Course (face to face or online)	TD/Tutorial (face to face or online)	Description de l'activité	Heures hors face à face	Heures en face à face	Format du groupe (gr. CM, gr. TD, 1/2 gr...)
Découverte des langues et cultures d'Aquitaine				12						
Éduquer à la solidarité et à la défense globale				12						
Numérique pour enseigner (niveau 1)				12						

DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA MAQUETTE 2026/2027 DE LA LICENCE MENTION PROFESSORAT DES ECOLES

Vu les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L. 712-1 et L. 712-3 ;

Vu les statuts de l'INSPE de l'académie de Bordeaux ;

Le Conseil d'institut, après en avoir délibéré, décide :

Article 1. Délibération

La maquette 2026/2027 de la licence mention professorat des écoles est adoptée.

Article 2.

La présente délibération sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Le président du conseil d'institut,
William MAROIS

William Marois

Approuvé à la majorité des
votes exprimés (22)
Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 2

La LPE...



❑ Proposition de formation soutenue par deux arrêtés

- Arrêté du 9 septembre 2025 (et son annexe) fixant le cadre national de la licence professorat des écoles.
- Arrêté du 9 septembre 2025 modifiant les nomenclatures des mentions des diplômes nationaux de licences et de diplômes nationaux de masters.

❑ Une formation :

- qui vise à accueillir des étudiants qui ont choisi précocement de devenir professeurs des écoles ;
- qui prépare au métier et au concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) ;
- qui propose un fort volume d'enseignements disciplinaires en mathématiques, en français et dans toutes les disciplines de la polyvalence (sciences, HG-EMC, EPS, arts, langue vivante, TEDS...)

Cadrage annexé à l'arrêté du 09/09/2025 portant création de la LPE

Blocs	Disciplines/objets de formation	Heures licence	ECTS
Bloc 1 <i>S'approprier les savoirs pour enseigner à l'école primaire</i>	Mathématiques* [*enseignement intégrant « une formation à la pensée informatique »]	240	
	Français et compétences langagières	240	
	Sciences et technologie	108	
	Histoire, géographie, enseignement moral et civique	108	
	Éducation physique et sportive	108	
	Langue vivante étrangère - validation du niveau B2	108	
	Enseignements artistiques	108	
	Transition écologique et développement soutenable (TEDS)	30	
	Renforcement ou approfondissement disciplinaire (options à choix)	60	
	Total	1110	125
Bloc 2 <i>Analyser les caractéristiques des situations et des contextes d'enseignement-apprentissage</i>	• Développement de l'enfant, mécanismes et processus de l'apprentissage. • Spécificités des cycles et des niveaux d'enseignement : modalités d'apprentissage (en maternelle et en élémentaire), organisation pédagogique, continuité du parcours de l'élève, continuité maternelle-élémentaire-collège. • Connaissance de la diversité des élèves et des pratiques de prise en compte de cette diversité. • Pratiques d'enseignement : lutte contre les discriminations et le harcèlement, réduction des inégalités d'apprentissage, gestion de la classe et climat scolaire, respect et autorité, compétences psychosociales, éducation inclusive (besoins éducatifs particuliers, plurilinguisme, etc.). • Identification et lutte contre les stéréotypes de genre pour favoriser l'égalité filles-garçons : pratiques d'évaluation, prise de parole en classe, rédaction des bulletins, etc. • Évaluation au service des apprentissages. • Enjeux éducatifs de l'enseignement scolaire : éducation au et par le numérique, éducation au développement durable, éducation artistique et culturelle, éducation à la citoyenneté, éducation aux médias et à l'information, promotion de la santé, éducation à la vie affective et relationnelle, éducation à la défense, etc.	120	15
Bloc 3 <i>S'approprier le contexte institutionnel d'exercice du métier</i>	• Les valeurs et principes de la République. • Le système éducatif français : approches historique, sociologique, philosophique et juridique (organisation et fonctionnement, politiques éducatives, comparaison aux systèmes éducatifs européens). • Les droits et les devoirs du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation. • Les relations avec les familles et les partenaires de l'école.	120	15
Bloc 4 <i>Construire son projet professionnel</i>	• Stages en écoles maternelle et élémentaire (hors et en éducation prioritaire) et dans d'autres contextes éducatifs (éducation spécialisée, collège, périscolaire, associations, classes de découverte, etc.) ou à l'international : au moins 10 semaines, dont 6 à l'école primaire. • Partage d'expériences par des professionnels experts (interventions et témoignages de professionnels en fonction, etc.). • Accompagnement des stages : préparation et exploitation (dont l'analyse de pratiques, notamment par des supports vidéo, audio, etc.). • Travail en équipe et réalisation de projets collectifs. • Enjeux et usages des outils numériques pour apprendre, coopérer, communiquer, se former et enseigner - certification du niveau de maîtrise des compétences numériques (cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation). • Enjeux et usages de l'intelligence artificielle dans le champ éducatif. • Découverte d'autres métiers dans le champ de l'éducation et de la formation : éducation spécialisée, médiation culturelle, scientifique, conseil pédagogique, protection judiciaire de la jeunesse, etc.	120	15
Adaptation à chaque territoire	Chaque licence pourra renforcer les enseignements des 4 principaux blocs de formation ou proposer des enseignements complémentaires au regard des besoins identifiés du territoire (en lien avec les résultats aux évaluations nationales, les enjeux liés aux spécificités territoriales - par exemple les langues régionales -, les champs de recherche portés par les universités, etc.).	100	10

Notes : Les enseignements du bloc 1 comprennent une préparation aux épreuves disciplinaires du CRPE.
 Les enseignements du bloc 3 comprennent une préparation à la seconde épreuve orale d'admission du CRPE.
 Les 100 heures d'adaptation aux territoires sont indiquées « a minima »

Total général	1570	180
----------------------	-------------	------------

La licence professorat des écoles

Portage, calendrier et gestion...

- ❑ Sur le site bordelais, les étudiants inscrits dans la LPE bénéficieront d'une double inscription à l'UB et à l'UBM qui leur permettra de bénéficier des services (numériques entre autres...) et autres spécificités (passerelles de réorientation notamment) des deux établissements.
- ❑ Une co-gestion administrative et pédagogique équilibrée de la promotion sera assurée par l'INSPE et l'UBM.
- ❑ La gestion de la mise en stage sera prise en charge par l'INSPE en partenariat avec le rectorat et les DSDEN (comme c'est le cas actuellement pour tous les masters MEEF de l'académie).
- ❑ Article 6 de l'arrêté du 9/9/25 : *« Les enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs et des enseignants exerçant au sein des établissements d'enseignement supérieur ainsi que, à hauteur de 50 % de leur volume, par des personnels du premier et du second degré exerçant leur activité professionnelle principale dans une école ou dans un établissement scolaire du second degré. »*

LPE (licence professorat des écoles)

❑ Quelques grands principes ayant soutenu l'élaboration de la maquette détaillée de la LPE

- Reprise stricte de la ventilation horaire et ECTS par semestre ayant soutenu la construction du dossier d'accréditation
- 6 UE pour éviter la multiplication excessive des évaluations, dans le respect de l'organisation des blocs (pas d'UE constituée de parties incomplètes de blocs distincts) mais avec des aménagements :
 - découpage du bloc 1 en 4 UE (dont une UE dédiée pour la LVE)
 - regroupement des blocs 2 et 3 dans une même UE

❑ Organisation des groupes de travail (GT)

- 3 GT disciplinaires INSPE / académie : mathématiques ; sciences et technologie ; EPS
- 5 GT disciplinaires INSPE / UBM / académie : français et compétences langagières ; enseignements artistiques (arts plastiques et musique) ; histoire, géographie, enseignement moral et civique (EMC) ; langues vivantes étrangères ; transition écologique et développement soutenable (TEDS)
- 1 GT UE5 (blocs 2 et 3) INSPE / UB-SH / UBM / académie
- 1 GT UE6 (bloc 4) INSPE / UBM / académie
- 1 GT « renforcement ou approfondissement disciplinaire » et « adaptation à chaque territoire »

❑ Proposition de maquette validée par le comité de pilotage de la LPE (15 membres : 5 UB + 5 UBM + 5 académie de Bordeaux) le mercredi 17 juin 2026

11 semaines de stage

Stages LPE (11 semaines)	Semestre impair	Semestre pair
L1 (3 semaines au total)	2 semaines consécutives massées en école primaire (EP) (à mi-S1 vers la Toussaint, découvrir, s'immerger dans le métier et valider son engagement)	1 semaine massée en EP (ou 1 semaine dans une structure connexe à un projet de réorientation accompagné)
L2 (4 semaines au total)	1 semaine massée obligatoirement hors EP mais en lien avec l'éducation (EN ou autre)	3 semaines massées consécutives en EP
L3 (4 semaines au total)	3 semaines massées consécutives en EP	1 semaine en EP

- ❑ 10 semaines de stage en EP pour découvrir les 3 cycles de l'école primaire avec si possible la découverte du cycle 1 (maternelle) dès la L1.
- ❑ 3 semaines en L1 dont 2 au S1 pour découvrir le métier et valider son engagement
- ❑ Des stages un peu plus longs au S4 et au S5 pour acquérir de l'autonomie.
- ❑ 1 semaine en EP au S6 pour rester en lien avec le métier juste avant le concours.
- ❑ **Calendrier des stages en cours de stabilisation**

LPE (licence professorat des écoles)

- Heures d'approfondissement et renforcement disciplinaire (60h) et d'adaptation à chaque territoire (100h) :
 - Elles doivent être rattachées à une des 6 UE déjà définies.
 - Les différents GT ont transmis, en complément des travaux correspondant à leur champ dédié, leurs besoins et propositions d'utilisation de ces heures.
 - Organisation arrêtée dans le GT dédié le jeudi 4 juin 2026 pour l'année de L1 (12h d'approfondissement/renforcement, 20h d'adaptation à chaque territoire), en termes de modalités, ventilation, disciplines.
 - Proposition validée par le GT pour l'année de L1 (déploiement 2026-2027)
 - 2x6 h TD rattachées aux UE 1 et 2 respectivement, semestre 2, en mathématiques d'une part et en français et compétences langagières d'autre part.
 - 20 h TD rattachées à l'UE6 (pour éviter un rattachement disciplinaire exclusif au sein du bloc 1), semestre 2, à partager entre sciences et technologie ; enseignements artistiques ; HG, EMC ; EPS ; LVE (soient 5x4h TD).
 - Ce travail sera complété en 2026/2027 pour les années de L2 et L3 (restent 48h d'approfondissement/renforcement, 80h d'adaptation à chaque territoire à affecter) en prenant appui sur les besoins / lacunes qui seront identifiés au sein de la promotion (promotion de L1 qui sera sans doute très hétérogène). Les choix effectués pour la L1 pourront également être revisités après ce premier déploiement.

Maquette générique de la LPE

		S1		S2		S3		S4		S5		S6		Total	
		h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS	h	ECTS
UE1 (Blocs 1)	Mathématiques, sciences et technologies	82	9	50+6*	6	76	9	30	4	60	6	50	6	354	40
UE2 (Blocs 1)	Français et compétences langagières, enseignements artistiques	76	7	66+6*	8	58	7	48	6	50	6	50	6	354	40
UE3 (Blocs 1)	HG, EMC, TEDS, EPS	32	4	48	6	30	4	56	6	40	4	40	4	246	28
UE4 (Bloc 1)	LVE	16	2	16	2	18	2	18	2	20	2	20	2	108	12
UE5 (Blocs 2&3)	Exercice quotidien et contexte institutionnel du métier de PE	40	5	40	5	40	5	40	5	30	4	50	6	240	30
UE6 (Bloc 4)	Construire son projet professionnel	20	3	10+20**	3	12	1	26	2	34	3	18	4	140	16
Renforcement ou approfondissement disciplinaire [Part restant à rattacher aux autres UE]				*				24	3	24	3			48	6
Adaptation à chaque territoire [Part restant à rattacher aux autres UE]				**		20	2	20	2	20	2	20	2	80	8
Total		266	30	262	30	254	30	262	30	278	30	248	30	1570	180

* 2×6 h TD rattachées aux UE 1 et 2 respectivement, en mathématiques d'une part et en français et compétences langagières d'autre part

** 20 h TD rattachées à l'UE6 (pour éviter un rattachement disciplinaire exclusif au sein du bloc 1), à partager entre sciences et technologie ; enseignements artistiques ; HG, EMC ; EPS ; LVE (soient 5×4h TD).